Une salafiste convertie poursuit l'Etat en justice

19/09/2016 à 11h23



La jeune femme, convertie à l'islam radical, est interdite de sortie du territoire. Une décision administrative qu'elle conteste devant les tribunaux.

Alors que plus de 700 Français sont déjà partis rejoindre les rangs de Daech, les autorités font tout pour empêcher les jeunes radicalisés de quitter le pays pour l'Irak ou la Syrie. Quitte, lorsque des cas de radicalisation sont signalés, à prononcer des interdictions de sortie du territoire. Actuellement, quelque 400 personnes seraient concernées.

Partir en Arabie Saoudite pour étudier "l'islam authentique". Frappée par cette interdiction, Chloé, 18 ans, a décidé de poursuivre l'État. La jeune femme, catholique jusqu'à sa conversion à l'islam l'an dernier, se revendique salafiste. "Je voulais partir notamment en Arabie Saoudite, m'inscrire à l'université islamique", explique celle qui porte des gants et le jilbab, un grand voile noir qui la recouvre de la tête aux pieds et ne laisse apparent que le centre de son visage aux yeux clairs. "L'islam vient de là-bas, c'est là-bas aussi qu'il y a les savants. C'est l'islam authentique." Mais lorsqu'elle a tenté de partir, sa mère a appelé la plateforme de signalement pour les cas de radicalisation. Chloé n'a donc plus de papiers.

"Traquée par la police". Cela n'a pas calmé ses velléités de

départ, bien au contraire. Selon elle, cette envie d'étudier en Arabie Saoudite lui "a valu [d'être traitée de] terroriste", à tort. "Je ne fais de mal à personne, je n'ai poignardé personne, je n'ai rien fait. [C'est] juste parce que je me revendique salafi et que je veux vivre ma religion." La jeune femme s'estime "traquée par la police." "Mon compte en banque a été fermé, quand je sors dans la rue je suis suivie", précise-t-elle. "Concrètement, je suis emprisonnée à ciel ouvert."
(…) Europe 1
(Merci à Stormisbrewing)